

Présentation

Jacinthe Martel and Alain Carbonneau

Volume 28, Number 1, Fall 1992

Les leçons du manuscrit : questions de génétique textuelle

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/035864ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/035864ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0014-2085 (print)

1492-1405 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Martel, J. & Carbonneau, A. (1992). Présentation. *Études françaises*, 28(1), 7–10.
<https://doi.org/10.7202/035864ar>

PRÉSENTATION

JACINTHE MARTEL
ALAIN CARBONNEAU

Volet essentiel de toute édition critique, l'étude de genèse propose l'histoire rétrospective de la formation d'un texte; par le relevé des variantes et l'identification des sources, elle tente de « remonter le fil de la durée créatrice » (Ricatte, 1959). La génétique textuelle permet plutôt d'appréhender les « pratiques[s] scripturale[s] » (Ponge) dans leur double dimension heuristique et historique. En proposant les manuscrits comme objet d'étude spécifique, la génétique déplace l'intérêt de la critique du texte publié vers l'« avant-texte » (Bellemin-Noël, 1972); elle remet ainsi en question la notion de clôture du texte, issue du structuralisme, et la fonction téléologique souvent associée aux processus de l'écriture. À une conception du texte comme système stable et clos, elle oppose celle d'une écriture en mouvement; au-delà des questions d'origine et de fin, c'est le texte « *in actu* » (Valéry) qui en constitue le véritable objet. En accédant à l'atelier, la génétique ouvre donc le texte à sa « troisième dimension » (Hay, 1986-87), celle précisément du Temps.

On a parfois reproché à la génétique textuelle un certain flou théorique et méthodologique; cette apparente dispersion est en partie due à l'effet de mode qu'elle suscite depuis quelques années ainsi qu'aux rapports qu'elle peut entretenir avec l'étude de genèse propre à l'édition critique.

En outre, le recours sporadique aux manuscrits dans le but d'étayer une analyse ou de confirmer une hypothèse de lecture soulevée par le texte a peut-être eu pour effet de faire perdre de vue son véritable champ d'investigation et son objet propre. La génétique n'est ni une théorie générale ni une méthode globale; comme le précise Almuth Grésillon, la génétique offre en fait un ensemble de procédures mises au point pour l'analyse d'un objet particulier: le manuscrit littéraire¹. Elle ne vise donc pas à se substituer aux autres approches critiques. Au contraire, comme le constatent Louis Hay et Michel Espagne, la génétique doit s'ouvrir davantage aux différentes disciplines qui s'intéressent au problème de l'invention textuelle et échanger avec elles les concepts et notions qui lui permettront de développer et de raffiner encore ses instruments de réflexion et ses outils d'analyse; sur ce plan, un consensus semble s'établir progressivement. Le développement de la génétique tient non seulement au renouveau d'intérêt que le manuscrit littéraire suscite depuis les années cinquante ou soixante, mais aussi à l'émergence de divers mouvements théoriques et discours critiques. Cependant, si la linguistique a inspiré plusieurs études, notamment au sein du groupe de recherche «Manuscrit et linguistique» de l'Institut des Textes et Manuscrits Modernes (ITEM), la psychanalyse n'a souvent qu'affleuré dans les travaux de génétique. En effet, elle n'a encore donné lieu qu'à de rares études particulières et ce, malgré l'impulsion donnée par les travaux de Jean Bellemin-Noël. Il semble pourtant que l'objet manuscrit pourrait constituer un lieu privilégié d'analyse.

Les articles rassemblés dans ce numéro illustrent la diversité des points de vue et la multiplicité des études que suscite la génétique: les premiers, à portée plutôt théorique, soulèvent notamment la question de la spécificité de la génétique textuelle; les lectures plus particulières prennent appui sur des documents ou des dossiers génétiques de romans et de textes poétiques des XIX^e et XX^e siècles. Un débat qui semble s'être engagé depuis peu révèle que la génétique doit se donner des «fondations historiques». À l'intérieur d'une analyse des fondements épistémologiques des études génétiques, Michel Espagne évoque, tout comme Louis Hay, la nécessité de reconnaître et de redéfinir les liens qui unissent la génétique à la philologie dont elle est, somme toute, issue et ainsi

1. Intervention faite lors du colloque «Les Voies de l'invention: la genèse du texte (1548-1658)», organisé par MM. Bernard Beugnot et Robert Melançon, et qui s'est tenu à l'Université de Montréal du 20 au 22 février 1992.

de réintégrer le domaine de l'histoire littéraire (Hay). Devant l'importance et la multiplication des travaux réalisés jusqu'à ce jour, la génétique semble en effet éprouver le besoin de faire le point sur ses acquis et possibilités futures, de se situer par rapport à ses origines, mais aussi de se définir en fonction des traditions issues de différents contextes culturels (Hay). En outre, elle doit procéder à une ré-évaluation de ses possibilités et limites; à ce propos, Robert Melançon aborde les problèmes que peut susciter la «transposition des méthodes génétiques» à l'étude des œuvres classiques. Une question particulièrement délicate, soulevée lors du colloque qui s'est tenu récemment à Montréal, semble s'imposer: la génétique peut-elle ou doit-elle aborder des corpus pour lesquels elle ne dispose que rarement de manuscrits? Ne proposerait-elle alors qu'une version moderne de la traditionnelle étude de sources?

Si la génétique a contribué à modifier le statut et la notion même de manuscrit, elle a aussi, depuis quelques années, diversifié ses objets et étendu son champ. Les premiers travaux ont exclusivement porté sur des manuscrits de romans, mais, depuis peu, la génétique s'intéresse aussi au domaine poétique, aborde de nouveaux aspects de la création (inachèvement, réécriture, lieux stratégiques du texte, etc.) et considère des objets qui, faute d'outils d'analyse pertinents, n'avaient été considérés qu'à titre documentaire et, le plus souvent, de façon accessoire (carnets, brouillons, plans, notes, scénarios, etc.); elle a ainsi contribué à élargir la notion de textualité. Comme le montre Jacques Neefs, les scénarios, plans ou résumés peuvent constituer, dans le cas de Flaubert par exemple, des objets d'analyse particulièrement significatifs quant à la conception de l'œuvre qui s'élabore; ils révèlent tout à la fois les possibles d'une matière fictionnelle et d'une forme narrative. À propos de Proust, Bernard Brun constate la précarité de la notion d'achèvement; à l'instar des manuscrits et des brouillons, le texte (la version imprimée) contient une part d'«infini» auquel les avant-textes permettent d'accéder. Illustrant la nécessité de convoquer plusieurs disciplines au sein de la critique génétique, Michel Collot propose une étude thématique de *Gravitations* de Supervielle qui repose sur la genèse de quelques-uns des textes du recueil; tout comme le texte, le thème «se révèle et se constitue à travers l'écriture». Par ailleurs, dans *le Soleil placé en abîme* de Ponge, Chronos se fait tout à la fois représentation du Temps et de la genèse; par sa composition formelle et le mouvement qui en résulte, le texte porte en effet les marques de sa lente élaboration et reproduit la «dynamique de sa genèse» (Martel). Si l'accès aux dossiers manuscrits d'une œuvre peut contribuer à

donner un nouvel essor à la critique, il peut surtout renouveler et enrichir la lecture d'un texte et ainsi conduire à une meilleure compréhension des modes et modalités de l'invention.

Le document inédit de Francis Ponge qui clôt cet ensemble a été reproduit grâce à l'amabilité de Mesdames Odette Ponge et Armande Ponge à qui nous adressons nos sincères remerciements².

2. La préparation de ce numéro aurait été impossible sans le soutien constant de M. Bernard Beugnot: qu'il en soit vivement remercié.